Vivre à Bouliac

n° 47
Hiver 2023

Magazine municipal d'information de la ville de Bouliac

ZOOM SUR

L'extension des consignes de tri

À découvrir p. 8

Cérémonie des vœux

À retrouver → p. 3

Le goûter des Aînés

À lire → p. 12

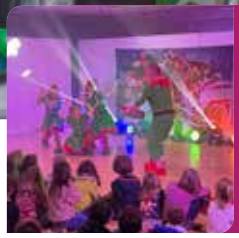

Bouliac a célébré Noël

À découvrir → p. 14

www.ville-bouliac.fr

BOULIAC

ÉDITORIAL

Chères Bouliacaises, chers Bouliacais,

Du fait de l'indispensable nécessité de préserver les ressources, une directive nationale sur l'extension des consignes de tri nous invite à trier plus et mieux. Comme présenté ici de nouveaux déchets vont dans le bac vert qui prochainement sera jaune. Le volume des déchets, auparavant destinés au bac gris, va s'en trouver diminué.

Dans le contexte de réchauffement climatique et ses incidences déjà visibles, de raréfaction des ressources et d'inflation des prix, il nous appartient de prendre collectivement les bonnes décisions. C'est ainsi que j'ai décidé que l'éclairage public, d'abord arrêté de 1 h à 5 h serait étendu de minuit à 6 h.

D'autres mesures ont été prises : diminution de la température dans tous les bâtiments communaux, voire arrêt total du chauffage, consommation d'eau adaptée au plus juste des besoins.

Habiter à Bouliac offre l'avantage de vivre dans un site protégé : de grands espaces naturels et boisés et peu d'îlots de chaleur.

L'urbanisation n'a pas nécessairement artificialisé les sols de notre commune. Les lotissements ont été en général créés sur des prairies et les plantations d'arbres avec le temps ont transformé le paysage en véritable forêt.

La poursuite de l'urbanisation se fera dans le même esprit et ce ne sont que 22 hectares sur les 750 que compte la commune qui seront concernés d'ici 2030.

Dans ce monde en transformation, et sans être un écologiste radical, je suis convaincu de la nécessité de protéger notre environnement, afin de transmettre à nos enfants et petits-enfants le meilleur espace à vivre possible.

Je vous souhaite une très bonne année 2023.

Dominique ALCALA
Maire de Bouliac

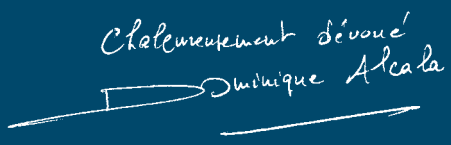

▷ **Mairie de Bouliac**
Tél. 05 57 97 18 18
▷ **Site internet :** www.ville-bouliac.fr

Magazine Vivre à Bouliac
n° 47 - Hiver 2023
Directeur de publication
M. Dominique ALCALA
Comité de rédaction
Mairie de Bouliac
Conception, création
agence eden

Vivre à Bouliac est imprimé sur papier recyclé certifié FSC par un imprimeur régional labellisé Imprim'vert.
Crédits photos (sauf mention contraire) : Mairie et associations de Bouliac - Anita Bonnin - Patricia Bégout - Morgane Lacombe Laurent Cluzel - Istockphoto - Freepik - Olivier Do Santos, CITEO.
Tous droits réservés. Sous réserve d'erreurs typographiques et changements ultérieurs à la publication.

RETOUR SUR

Cérémonie d'hommage

La cérémonie commémorant les morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie s'est déroulée le 5 décembre dernier. Les autorités civiles et militaires, les élus ainsi que les représentants des associations d'anciens combattants ont participé à l'événement.

Le message de M^me^ Patricia MIRALLES, secrétaire d'État auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire fut lu par M. le Maire et fut suivi par un message de la fédération des Anciens combattants repris par le Président M. Serge CHAURÉ.

Le traditionnel dépôt de gerbe eut lieu au monument aux Morts Place Chevelaure et un verre de l'amitié fut offert par la municipalité pour clôturer cet hommage.

VIE ÉCONOMIQUE

DÉCLIC IMMO

Agence immobilière
1bis route de Latresne 33270 Bouliac
alexandre.micheau@declic.immo
06 43 44 74 24
https://www.declic.immo

ACTUALITÉS

MEILLEURS Voeux

En route vers 2023...

Le 7 janvier dernier se tenait à la salle panoramique la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux aux habitants et corps constitués de Bouliac... qui n'avait pas eu lieu depuis 2 ans, du fait du contexte sanitaire. L'occasion pour Monsieur le Maire de dresser un bilan de l'année écoulée et de parler du devenir de la commune dans une situation conjoncturelle difficile et incertaine.

Entouré de son équipe municipale, M. le Maire avait choisi cette année de présenter ses vœux un samedi, en journée, au lieu d'un rendez-vous un soir de semaine. Un souhait qui a permis à plus d'un Bouliacais de pouvoir se libérer pour y assister.

C'est donc devant une assemblée nombreuse d'habitants mais aussi d'institutionnels, de représentants de la vie scolaire et associative que Dominique ALCALA s'est exprimé.

Il a retracé les temps forts de l'année sur la commune, les travaux en cours, à venir, la vente du Saint-James repris par le groupe Parinaud ou encore les projets de construction de logements sociaux à Bouliac.

L'occasion aussi d'évoquer les difficultés rencontrées par la commune, comme de nombreuses autres, face à l'inflation galopante et surtout à la hausse exponentielle des coûts de l'énergie, faisant flamber la facture qui passe de 200 000 euros environ à plus de 400 000...

« *Gouverner c'est prévoir* », comme le dit l'adage, certes, mais qui aurait pu prévoir une telle hausse ?

L'édile en profita pour remercier chaleureusement son équipe, le personnel communal, son DGS Laurent CLUZEL, soulignant à toutes et tous leur travail admirable.

Le passage en revue des moments clés de l'année écoulée fut un exercice maîtrisé par M. le Maire, fluide, synthétique, précis et complet. Au point que lorsque le moment des questions fut venu, il n'y en eut qu'une seule... concernant la prolifération des moustiques sur la commune ! Une compétence du ressort de Bordeaux Métropole expliqua M. le Maire.

Dominique ALCALA convia ensuite l'assemblée à partager galette et cidre autour du buffet dressé pour l'occasion afin de célébrer ce début d'année dans un beau moment de convivialité et de partage, apprécié comme tel !

Halte aux nuisances...

... On parle ici de celles dues au trafic routier et à l'exploitation de la société Decons (spécialisée en récupération de ferraille et matériaux) subies principalement par les habitants du chemin de Vimeney. Elles sont une préoccupation majeure de la municipalité.

Sous l'impulsion de Monsieur le Maire et en sa présence accompagné de MM. BLOCK et LAMBERT, une réunion de conciliation a été organisée par le président de la CCI, M. SEGUIN, le 14 décembre dernier, en présence du Président de Decons M. PRADIER, du directeur du Port de Bordeaux M. LAURENT, de M^me^ PIZZAMIGLIA membre du conseil de surveillance et de M. RUFAS directeur du pôle rive droite de Bordeaux Métropole.

Il a été acté que le transfert vers le port de Bassens n'était pas envisageable pour l'instant notamment parce que la société Decons estime « *sa place légitime à Bouliac et ses efforts pour limiter les nuisances conformes à la réglementation d'État* ».

Il a été souligné par la municipalité et la Métropole que le contexte d'implantation de la société Decons qui date de 1976 a fortement évolué avec l'abandon des projets de développement économique de la plaine de Bouliac durant les années 2000 au profit de sa sauvegarde environnementale.

Malgré la menace de la société Decons d'ester en justice pour continuer son activité prospère à Bouliac, M. Le Maire a signifié à M. Pradier que l'acceptabilité de leur présence sur le site actuel est de plus en plus difficile et que le transit des camions chemin de Vimeney est de moins en moins acceptable. D'autant plus que la progression et la densification des zones résidentielles a considérablement repoussé les limites de la Métropole.

DECONS RÉCUPÉRATIONS

Au regard des enjeux économiques et environnementaux qui se posent ainsi à court et moyen terme et afin de répondre à la demande de la municipalité de défendre prioritairement la sérénité des résidents, la Métropole et la société Decons se sont engagées à mener une étude comparative entre les coûts d'aménagement d'un accès direct et ceux d'une délocalisation de l'entreprise en rive droite sur un terrain d'environ 2 hectares conforme aux nécessités économiques de la société Decons.

Cette décision permet de maintenir la pression sur les acteurs de ce dossier juridiquement difficile et de trouver le plus rapidement possible une solution pérenne utile à tous.

Sinistre salle des fêtes : les travaux avancent

Une réunion est prévue prochainement avec les différentes parties prenantes (mairie, experts, assureurs...) afin de définir les modalités de reconstruction parmi lesquelles le montant de l'indemnité à percevoir.

En attendant, les travaux de nettoyage et de déblaiement de la zone ont été réalisés courant décembre.
Les fourreaux ont été posés afin de permettre un nouveau raccordement des barrières d'accès au parc de Vialle, qui seront réalimentées en électricité.
Un bureau d'étude missionné par l'assureur de la commune doit analyser la qualité des bétons en place afin de déterminer s'ils sont utilisables ou s'ils doivent être détruits. Une fois que l'indemnité de remboursement du sinistre sera stabilisée, les éléments restants de l'ancienne salle des fêtes seront détruits et retirés pour laisser place au futur bâtiment.

TRAVAUX COMMUNAUX

POURSUITE DE L'AMÉNAGEMENT DE L'ÎLOT VETTINER

La réalisation des réseaux enterrés et de la plateforme sont terminés. Les fondations des différents bâtiments sont en cours. L'ossature métallique commencera à prendre forme au printemps. L'aménagement des trottoirs et de l'éclairage public rue du bourg se sont achevés fin décembre.

DÉCLARATION D'UTILITÉ PUBLIQUE ROUTE DE LATRESNE

Par arrêté du 14 octobre 2022, sont déclarés d'utilité publique les travaux d'aménagement de la route de Latresne entre le pont de Bouliac et le giratoire des Quatre Murs ainsi qu'une partie du chemin de la Matte. Il s'agit d'aménager une voie verte côté plaine, d'enfouir les réseaux aériens, de réaménager le trottoir et le stationnement côté coteau.

RÉFECTION DES TROTTOIRS CÔTE DE BOULIAC

À notre demande, Bordeaux Métropole a réalisé début décembre un enrobé rouge sur le trottoir de la côte de Bouliac, qui est ainsi revêtu sur la totalité de la côte. Il reste à l'élargir en face de l'entrée de la gendarmerie.

VIABILISATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL

Les travaux de viabilisation du lotissement communal le « Hameau de Luber Chaperon » sont terminés. 4 entreprises sont intervenues : Fayat TP pour l'adduction d'eau, Derichebourg pour l'électricité, le téléphone et l'éclairage public, Eiffage pour les terrassements et la voirie, et Id Verde pour les plantations et espaces verts.

ASSAINISSEMENT POUR VOIE VERTE AVENUE DE LA BELLE ÉTOILE

Préalablement à l'aménagement d'une voie verte avenue de la Belle Etoile, entre l'impasse Galilée et la première entrée du lotissement des Pelouses d'Ascot, des travaux d'assainissement doivent être réalisés. Ainsi un réseau d'évacuation des eaux pluviales a été posé en novembre-décembre 2022 par la société Novello sous circulation alternée. Le réseau d'évacuation des eaux usées doit être rénové en février-mars 2023, nécessitant une fouille jusqu'à 6 m de profondeur par endroit. Il sera ensuite procédé à l'enfouissement des réseaux aériens.

INSTALLATION D'UNE MAIN COURANTE

Afin de sécuriser les randonneurs, une main courante a été installée en novembre 2022 par les agents municipaux dans la partie basse du sentier du Canton du Piquet pentue et glissante.

AMÉNAGEMENT CÔTE DU PIQUET

Une réunion publique d'information et d'échanges sur l'aménagement de la côte du Piquet s'est tenue salle panoramique le 2 novembre 2022. Il est prévu d'élargir la chaussée actuelle pour permettre un croisement sécurisé des véhicules et d'adoucir le talus à droite en descendant pour éviter les éboulements. Un important programme de replantations sera réalisé. Les travaux qui devaient démarrer fin 2022 sont repoussés à l'automne 2023.

À la découverte de Ramses

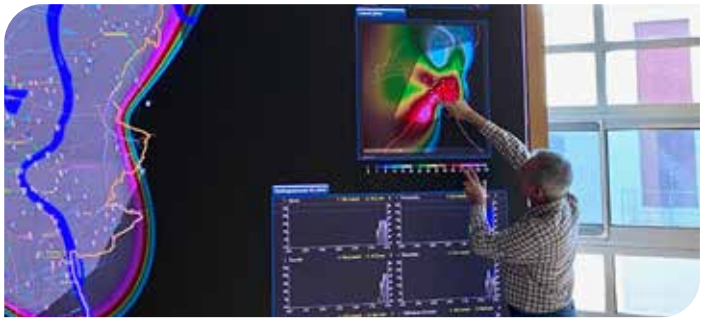

Dans le cadre de la formation des élus, une délégation de la ville de Bouliac a effectué, le 1er décembre dernier, une visite de la salle de télécontrôle anti-inondations métropolitaine, en présence de M. Patrick LAPLACE référent de la commune pour l'assainissement et M. David AFONSO télé-contrôleur bouliacais.

À la suite des orages des années 1981 et 1982 ayant entraîné des inondations mémorables sur le territoire, la Communauté urbaine de Bordeaux (aujourd'hui Bordeaux Métropole) avait voté un plan ambitieux de lutte contre les inondations.

Rive droite ont été créés : des bassins de retenue, des conduites forcées d'évacuation en Garonne, des stations de pompage. Rive gauche, ce sont d'immenses collecteurs qui ont été installés sous la rocade, ainsi que des bassins de retenue le long de la voie ferrée de ceinture et des bassins enterrés en ville pour stocker et évacuer les eaux de ruissellement.

Afin de piloter tout le système de lutte contre les inondations, le centre RAMSES *(Régulation de l'assainissement par mesures et supervision des équipements et stations)* a été mis en service en 1992. Il permet de contrôler 24 h/24 les installations dédiées au service de l'assainissement, et de piloter en temps réel leur régulation pour assurer un écoulement optimal des flux hydrauliques. Ce joyau informatique est devenu, au fil du temps, un outil de gestion complet du système d'assainissement, incluant en plus du parc des stations pluviales et des bassins, la surveillance des postes de refoulement des eaux usées et des stations d'épuration, le tout en limitant les déversements non traités en milieu naturel. Le risque d'inondation d'origine fluviale, qui est important sur la Métropole et particulièrement sur la commune, est également placé sous la vigilance de ce système de régulation.

À SAVOIR - En 35 ans, grâce à ces équipements plus de 300 événements pluvieux significatifs ont été anticipés ou gérés, et des centaines de millions de m³ d'eaux pluviales ont également été maîtrisés, stockés et évacués.

Interview de David AFONSO télé-contrôleur et Bouliacais

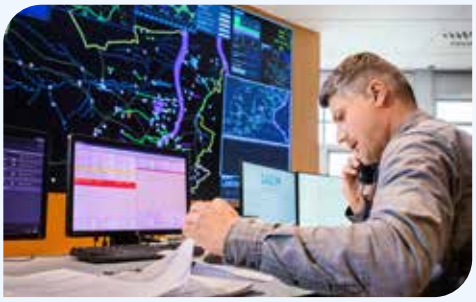

Pouvez-vous nous détailler vos missions ?

Les missions du service de l'assainissement sur le territoire de Bordeaux Métropole sont multiples. Elles consistent essentiellement à l'entretien et la surveillance du réseau des eaux usées et des eaux pluviales, le traitement des eaux usées, la protection du milieu naturel en évitant les pollutions, l'écoute des usagers lorsqu'ils sont confrontés à des problèmes liés aux évacuations des eaux ou inondés lors des forts épisodes pluvieux. En plus, nous assurons les études et la réalisation des travaux de raccordement pour les nouveaux branchements, le renouvellement et l'extension du réseau d'assainissement des eaux usées et pluviales. Pour ma part, je suis télé-contrôleur à RAMSES depuis décembre 2015.

Quel est votre rythme de travail et quelles sont les difficultés liées à votre métier ?

Ma fonction consiste à piloter l'ensemble du système d'assainissement de la Métropole au sein d'une équipe de 6 collaborateurs qui se relaient par quarts de 8 heures 24 h/24 et 365 j/an. Les principales compétences requises sont : gérer son stress, être méthodique, garder son calme face aux désagréments rencontrés par les clients institutionnels, professionnels ou particuliers, et enfin être capable de prendre des décisions rapides.

Pourquoi avez-vous choisi d'habiter Bouliac ?

Habitant Yvrac, je souhaitais construire une maison et j'ai trouvé un terrain à Bouliac. Je suis Bouliacais depuis juillet 2020. La commune possède à mes yeux de nombreux atouts parmis lesquels une bonne qualité de vie, un dynamisme, une population sportive, à titre individuel je pratique le vélo avec un groupe de Bouliac et la course à pied, le tout dans un environnement résidentiel et verdoyant, à proximité de Bordeaux. La ville à la campagne en somme !

Concertation pour un projet de liaison douce à Bouliac

Bouliac se trouve en grande partie à l'extérieur de la rocade et de la RD113 voie rapide entre Bordeaux et Latresne. Ces infrastructures ainsi que le coteau de Bouliac constituent une barrière physique importante aux modes de déplacements doux auxquels s'ajoutent des contraintes d'emprise et de soutènement de la côte de Bouliac qui imposent des études et des aménagements conséquents. Avec la démocratisation des vélos à assistance électrique, ces barrières doivent être franchies, afin de relier Bouliac ainsi que les communes du Sud Est vers la Garonne et vers l'agglomération bordelaise.

Dans ce contexte, la commune de Bouliac et Bordeaux Métropole souhaitent mener une réflexion en concertation avec la population bouliacaise sur la création d'une liaison douce (vélos et piétons) entre la plaine (route de Latresne) et le plateau bouliacais (centre-ville). Cette démarche de concertation se tiendra sur 2023 avec des temps forts :

- Un stand de présentation et d'information le 24 février à la sortie des écoles.
- Une balade urbaine au printemps 2023 pour découvrir le site et apporter ses contributions aux réflexions.
- Une réunion publique participative à l'été.
- Un stand d'information et de contribution au forum des associations à la rentrée de septembre.

Une information au fil de l'eau vous permettra de vous renseigner sur les dates définitives de ces temps forts afin de vous exprimer sur le projet.

BIENFAISANCE

Un robot pour les enfants autistes de l'hôpital Perrens

Le Comité des Hauts de Garonne des membres de la Légion d'honneur, sous la présidence de Jean-Pierre TORRES, et en présence de M. Dominique ALCALA, Maire de Bouliac, du Professeur Manuel BOUVARD, Chef du pôle universitaire de psychiatrie enfant/adolescent du centre hospitalier Charles Perrens, ainsi que du Colonel André DULOU président de la section de Gironde de la SMLH et de Stéphane BOITEAU, président du Lions Club Bordeaux-Graves, a remis le montant du prix décerné au Lions Club Bordeaux Graves pour son action auprès des autistes.

Ce prix servira à acquérir un robot humanoïde de 58 cm qui sera dédié au Centre ressource autisme et troubles du développement de l'hôpital Perrens.

Le robot qui répond au nom de NAO, servira de vecteur de communication. En effet, il sait parler, compter, apprendre, danser et jouer... Il ressemble à un jouet, mais c'est un concentré de technologies au service de l'enfant hospitalisé.

Par ailleurs, le Comité des Hauts de Garonne de la SMLH a décerné à M. Dominique ALCALA la médaille des amis des membres de la Légion d'Honneur pour l'implication de la Mairie, notamment dans cette œuvre.

Trier devient plus facile !

Depuis le 1er janvier 2023, tous les papiers et les emballages se trient sur la Métropole bordelaise et donc à Bouliac aussi ! Les consignes de tri des déchets sont simplifiées pour les habitants : tous les papiers et les emballages ménagers sont à jeter dans le bac de tri (bac vert). Objectif : faciliter le geste de tri grâce à des consignes claires et recycler un nombre plus important de déchets.

→ Trier plus

Désormais, tous les papiers et tous les emballages seront valorisés, quel que soit leur matériau (plastique, métal ou petits cartons). Capsule de café, pot de yaourt, barquette en polystyrène, sachet plastique… font partie de ces nouveaux venus, à jeter donc dans la poubelle de tri (bac vert), en vrac, vidés mais pas lavés.

→ Pour recycler plus

Pourquoi cette évolution ? D'une part, pour faciliter votre quotidien avec des consignes de tri plus claires et ainsi éviter les erreurs. D'autre part, pour recycler un nombre plus important de déchets et réutiliser leur matière afin de produire de nouveaux emballages ou objets. **L'objectif de la démarche : atteindre une réduction de 15 % des déchets ménagers par habitant et par an d'ici 2030, et une valorisation de 65 % des déchets recyclables d'ici 2035.**

→ Et réduire nos déchets !

Ce geste, plus simple, contribue donc à économiser les ressources naturelles tout en réduisant le poids des déchets jetés dans le bac noir qui, eux, ne sont pas recyclables à ce jour. Bien sûr, cette évolution ne doit pas nous faire oublier que le « meilleur » déchet est celui qui n'existe pas !

Chiffres clés

388 297
tonnes d'ordures ménagères collectées et traitées en 2018

502
kilos d'ordures ménagères produites par an et par habitant

39 %
taux de valorisation matière

53 %
taux de valorisation énergétique

ASSOCIATIONS HISTOIRE / MÉMOIRE / NATURE

Histoire et Philosophie à Bouliac...

En cette nouvelle année 2023, nous nous retrouverons régulièrement autour de plusieurs activités culturelles parmi lesquelles, les Cafés philos, les Matinées poétiques et les Journées du patrimoine.

→ Café philo

Une fois par mois **le vendredi à 20 h 30 à la bibliothèque**, nous consacrons 2 heures à un débat ouvert autour d'un thème que nous avons nous-mêmes choisi.

Sociétal, philosophique, dicté par l'actualité... il est souvent un peu des trois.

Le « café philo » 2023 n'est plus ce cours magistral que nous avons connu mais une discussion où chacun peut intervenir au fil de la soirée ; juste pour aiguiser notre esprit et ouvrir notre vision du monde. Venez tester !

→ Matinées poétiques

Une fois par mois aussi (mais jamais contigu) le samedi matin à 10 h 30 et toujours à la bibliothèque, Jean BRIAT nous fait découvrir les richesses de la poésie. De François VILLON à Charles BAUDELAIRE, de Victor HUGO à Paul VALÉRY mais loin des analyses de textes de notre enfance, il sublime cet art pour lui redonner sa noblesse oubliée.

Vous pouvez retrouver l'intégralité des « matinées poétiques » 2022 sur l'onglet de l'association du site de la mairie de Bouliac. https://www.ville-bouliac.fr/associations/hec-bouliac/

À SAVOIR - Jean BRIAT nous fera profiter de sa connaissance des auteurs anglais lors de conférences particulières les samedis, dès le 4 février, au Centre culturel F. Mauriac à 10 h. Au programme : Shakespeare.

→ Journées du patrimoine

Pour les prochaines journées du patrimoine, les 16 et 17 septembre 2023, nous organiserons une exposition sur l'histoire du village pour cette fois évoquer la période d'après guerre 39-45.

Si vous avez en votre possession des documents, nous sommes preneurs (pont François Mitterrand, salle des fêtes, lotissements etc.).

La culture étant un bien commun, nos activités sont ouvertes à tous. La cotisation annuelle de notre association (non obligatoire) est de 10 euros.

Contact : Michel Costa
06 62 47 94 92 - hec.bouliac@hotmail.fr

Vétérans et devoir de mémoire

Notre dernière parution évoquait notre motivation d'intégrer le « devoir de mémoire » dans notre action, afin de rappeler aux jeunes générations les sacrifices de ceux qui ont participé aux conflits du siècle passé. L'objectif, au-delà de l'information est très ambitieux. Cela consiste à inviter les jeunes générations à faire preuve de pragmatisme et d'humanité afin d'éviter des conflits futurs.

Nous organisons une conférence présentée par M. DUIRANLOT sur « la poche de Royan » le vendredi 5 mai au Centre culturel. Elle sera suivie, du 5 au 8 mai par une exposition sur la fin des combats de la deuxième guerre mondiale sur la côte Atlantique.

D'autres actions et conférences seront menées au cours de l'année 2023.

Venez nous rejoindre afin de nous aider à participer à cette action humanitaire et conviviale. Nous nous retrouvons chaque mois pour un déjeuner débat, en général au mess de la gendarmerie. Et bien sûr nous participons, en liaison avec la mairie, aux différentes cérémonies officielles au cours desquelles de jeunes porte-drapeaux sont invités.

Merci d'adresser votre candidature ou vos questions au président de l'association.

Contact : serge.chaure@sfr.fr - 06 22 18 62 90

Bouliac Nature vous informe

Des Daturas ont été observés en haut de la côte de Bouliac.

Le Datura, cette jolie fleur en photo, est aussi appelée Herbe du diable, non sans raison car elle est éminemment toxique, avec des effets comparables à la Belladone.

Elle est riche en alcaloïdes responsables de symptômes tels qu'hallucinations, tachycardie, confusion mentale, sécheresse des muqueuses, augmentation du diamètre de la pupille (mydriase).

Toutes ses parties sont toxiques, il faut éviter de les toucher et si c'est le cas bien se laver les mains ensuite.

Le Datura est une plante annuelle qui pousse spontanément dans les friches. Pour éviter sa propagation, il faut l'éliminer avant la dispersion des graines.

Sa tige est robuste, haute jusqu'à 2 m et se divise en deux à chaque bifurcation. Ses feuilles sont grandes avec le bord denté, de couleur vert foncé, et dégagent une odeur désagréable lorsqu'on les froisse.

ASSOCIATIONS CULTURELLES

Découvrez Musicàbouliac

Musicàbouliac est une association musicale d'instruments en cuivre (trompette, trombone et tuba).

Elle propose de l'éveil musical à partir de 4 ans le jeudi de 16 h 45 à 17 h 30, un atelier découverte instrumentale à partir de 7 ans, le jeudi de 17 h 30 à 18 h 30 et des cours collectifs le mardi de 18 h à 19 h 30 et le jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les jeunes et les adultes. Nous participons aux cérémonies des anciens combattants du 8 mai et du 11 novembre et faisons aussi des mini-concerts à Noël et en juin.

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter à : musicabouliac@gmail.com

L'atelier de la Chouette Zébrée...

... vous souhaite une année 2023 vraiment très chouette et vous invite à des rencontres tout au long de l'année.

L'an passé, nos stages des vacances de Toussaint et Noël ont connu un véritable succès et vous êtes venus nombreux sur notre stand au marché de Noël où chacun a pu réaliser de belles créations.

Cette année encore, nous continuons de proposer, en plus de nos ateliers hebdomadaires (ZenOpinceaux - Modelage Argile Cahiers Créatifs), des stages créatifs, de relaxation et de bien-être.

Au programme : plusieurs formules (seul, en famille, en duo, en visio) enfants, ados, adultes et différents thèmes pour renouer avec sa créativité et son intuition, comprendre ses émotions, apprendre à se relaxer, découvrir des astuces nutrition-santé, se familiariser avec les neurosciences et passer de bons moments de détente dans une ambiance sympathique.

Dates à retenir : Vacances d'hiver : 15, 16 et 17 février
Vacances de printemps : 19, 20 et 21 avril
Ateliers mensuels adultes : 25 février, 18 mars, 29 avril
et d'autres stages ponctuels à venir.

Toutes les infos à découvrir sur www.lachouettezebree.fr et nos pages Facebook et Instagram / Renseignements : contact@lachouettezebree.fr / 06 88 23 88 24 / 06 85 83 34 79

Le Jardin des Asphodèles vous invite

Venez voir l'exposition de Jean-Pierre DAVID - Gravures - qui aura lieu les 10, 11, 12 février prochain et dont le vernissage se déroulera le vendredi 10 février à 19 heures, salle panoramique. L'artiste dévoile ici sa démarche.

« Ma pratique artistique se décline en trois périodes distinctes : le dessin à la plume, la gravure au burin sur cuivre, la gravure sur plexiglas, à laquelle j'ai consacré 16 années en continu, avant de m'orienter vers l'estampe numérique. C'est une sélection représentative de ces trois étapes de vie que je partage aujourd'hui au centre culturel à l'invitation du Jardin des Asphodèles. Ma sensibilité à la nature s'y inscrit en filigrane, avec l'utilisation du trait sous tous ses aspects en guise de fil rouge. Je suis cependant à l'aube d'une nouvelle pratique avec une palette de moyens élargie à la couleur et les différents outils pour l'exprimer. Mon ambition est de distraire par l'humour et la réflexion sur les vestiges de nature qui nous entourent ».
(cf. visuel ci-contre)

Le Jardin des Asphodèles propose pendant les vacances de février, 2 stages pour enfants et adolescents les mercredis 8 et 15 février, de 14 à 17 heures, salle Rambaud sur la thématique peindre sur toile à la manière de Nicky de Saint Phalle, Joan Miro, Hundertwasser ou des artistes aborigènes australiens. Matériel et goûter fournis par l'association. 20 € pour les adhérents, 25 € pour les non adhérents, réduction de 5 € dès le deuxième enfant.

Renseignements et inscriptions : Sylviane au 06 21 66 57 20

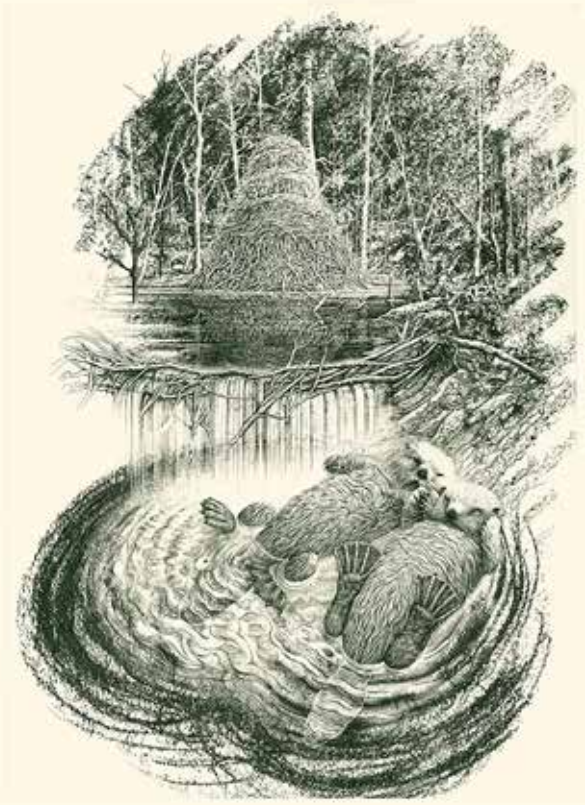

ASSOCIATIONS DIVERSES

Enorme succès pour le Soli'Trail !

Près de 1 400 coureurs et marcheurs étaient présents le samedi 3 décembre 2022 au Soli'Trail de Bouliac. Un grand merci à tous les coureurs, marcheurs, bénévoles, et partenaires qui par leur participation et leur générosité nous ont permis de récolter près de 7 500 euros.

La totalité des bénéfices a été reversée aux trois associations qui nous ont accompagnés : **le Téléthon, Les Robins de la Rue** et **Eva, pour la vie.** Remerciements aux propriétaires qui nous ont aimablement accordé des autorisations de passage à titre exceptionnel, à la municipalité et au personnel des services techniques et de police qui ont permis que cette manifestation sportive se déroule dans les meilleures conditions.

Les entraînements du club :

- **mardi : 18 h 30** → Footing / VMA / Entraînement spécifique
- **mercredi : 18 h 15** → Remise en forme / PPG / étirements
- **jeudi : 18 h 30** → Footing / VMA
- **jeudi : 18 h 30** → Sortie nature
- **un dimanche par mois (dates variables) : 10 h** → Sortie Nature – 2 distances

En direct de la BFC

En cette nouvelle année, la BFC vous souhaite tous ses vœux de santé, de bonheur et pour tous nos licenciés une belle année footballistique également !

Fin 2022, notre club a de nouveau été mis en lumière avec la participation de nos U14 et U15 au match Girondins-Sochaux du 30 décembre dernier ; en effet, nos jeunes ont été sélectionnés pour être ramasseurs de balles et porter les drapeaux du club des Girondins : une belle expérience et une première pour le club.
Un évènement qui a été rendu possible par l'action de notre nouveau responsable technique jeunes Pascal ANDREU que je remercie vivement pour l'investissement qu'il met au service du club de Bouliac depuis le début de la saison : Merci Pascal !

Notre équipe senior, emmenée par Yohan GOUFFRAN continue de séduire : 1re de son championnat mais également encore engagée sur les coupes avec une qualification en 6e tour de Coupe d'Aquitaine et un 5e tour de coupe de Gironde.

Notre fil rouge reste la fête des 90 ans du club cette année ; à cette occasion nous étions invités à participer à l'émission 100 % GIRONDINS de la radio France Bleu Gironde le mardi 10 janvier à 18h30 avec Yohan GOUFFRAN.

Merci à tous les parents et enfants pour votre confiance.
Richard BENCHIMOL, Président BFC.

Des nouvelles du Foyer culturel et sportif

La Présidente du Foyer et tous les bénévoles, ainsi que les professeurs, souhaitent aux adhérents et à tous les Bouliacais(es) une très heureuse année 2023.

Certaines sections ont terminé l'année 2022 de manière festive et dans la bonne humeur : **le groupe Théâtr'uc** a donné deux représentations supplémentaires de la comédie « Merci Patrick », **les couturières** se sont retrouvées autour d'un délicieux goûter de Noël, **la section Piano** a organisé des « rencontres musicales », l'ensemble vocal **Kakofony** a donné deux mini-concerts dans la galerie marchande d'Auchan Bouliac et **les judokas** se sont amusés à un concours de grimaces !

Toutes les infos sur www.foyerdebouliac.com

INFOS SENIORS

Retour sur le Goûter des Aînés

Le (tant attendu !) goûter des Bouliacais(es) de plus de 70 ans s'est déroulé le jeudi 8 décembre à 15 h à la salle panoramique du Centre culturel François Mauriac.

Quelle joie ce fut pour les Aînés de se retrouver, d'échanger et de profiter ensemble du très beau « Tour de Chant spécial Noël » donné par la compagnie « Les feux de la rampe » représentée par Jeanne-Lise et Emeric.

Au menu : chocolat chaud, thé ou café, mini viennoiseries, canelés, chocolats et champagne. Plus de 50 personnes s'étaient déplacées pour l'événement ; parmi les organisateurs étaient présents M. le Maire ainsi que les membres du CCAS.

"Ateliers forme & équilibre"

Les Ateliers du Bien Vieillir organisés par le CCAS et ses partenaires, sont proposés gratuitement aux personnes de 55 ans et plus.

Au cours du 1er semestre 2023, ces ateliers aborderont l'équilibre en 12 sessions animées par **Simon BARAX** qui débuteront **le mardi 14 mars de 14 h 30 à 16 h**, puis selon le calendrier suivant :

- **les mardis 14, 21 et 28 mars**
- **les mardis 4, 18 et 25 avril**
- **les mardis 2, 9, 16, 23 et 30 mai**
- **le mardi 6 juin**

Chaque participant s'engage à suivre le cycle complet d'1 h 30 par semaine par groupe d'une douzaine de personnes.
Les ateliers Form'équilibre sont des exercices pour renforcer l'équilibre et apprendre les postures clés, des conseils pour palier les fragilités du corps liées au vieillissement, anticiper les risques liés à l'environnement, avec des exercices simples à reproduire chez soi.

Pour vous inscrire, contactez Johanne SEZNEC au 05 57 97 18 21 ou par mail à l'adresse suivante : ccas@ville-bouliac.fr

Certificat médical à fournir à l'animateur - Prévoir une tenue confortable pour les séances.

À NOTER : Les ateliers du 2nd semestre porteront sur la mémoire.

RETOUR SUR

Spectacle de fin d'année au RPE

Un temps festif avec un goûter à destination des petits et grands avait été organisé le 1er décembre à Vettiner. Les familles et assistantes maternelles avaient été conviées et avaient répondu présentes à l'invitation pour assister au spectacle proposé par le Théâtre des 7 lieues « Fantaisie Polaire ». Un petit conte d'hiver et d'amitié, tout en douceur et en gaieté. Le spectacle fut suivi d'un verre de l'amitié partagé entre enfants, parents, professionnels et élus.

En direct de la Bibliothèque...

La fin d'année 2022 à la bibliothèque s'est clôturée par une « heure du conte » célébrant Noël (avec visite impromptue du grand bonhomme en rouge et blanc) et un « ciné-surprise » réussis !

En 2023, nous espérons pouvoir offrir aux lecteurs et lectrices de Bouliac d'autres moments chaleureux à partager.

Les nouveaux horaires de la bibliothèque qui sera désormais ouverte plus tard le soir et le mercredi après-midi permettront, nous l'espérons, d'accueillir plus de monde.

Et puis, le Père Noël n'a pas oublié de passer au Parc de Vialle puisque de nombreux nouveaux livres, aussi bien pour les grands que pour les petits, sont en cours de réception et se tiendront prêts à être empruntés dès le mois de janvier !

N'hésitez pas à vous abonner au compte Instagram de la bibliothèque afin d'être informé(e) des dernières actualités...

Belle et heureuse année 2023 à toutes et tous.
À bientôt à la bibliothèque !

ÉVÉNEMENTS

Noël à Bouliac

Du vendredi 9 au dimanche 11 décembre dernier, Bouliac avait concocté un joli week-end pour fêter Noël. Hélas, un froid glacial a quelque peu gâché les festivités…

Le très beau concert gospel du vendredi soir avait fait le plein au niveau des réservations et le public fut conquis par la prestation ; mais la foule ne s'est pas attardée aux stands de vin chaud et foodtrucks présents au marché de Noël… qui auraient pourtant permis de se réchauffer ! Même scénario le samedi, un vent polaire et un froid glacial n'offraient pas l'occasion d'apprécier comme il se doit les étals des commerçants réunis Place Chevelaure pour l'occasion. Quel dommage !

Heureusement, les enfants ont pu toutefois prendre part à la fête avec le manège présent, le Père Noël et sa bonne humeur légendaire et le très beau spectacle donné salle panoramique qui affichait complet.

Le dimanche rassembla un peu plus de monde. Félicitations aux ateliers de qualité proposés par les associations « Le Jardin des Asphodèles » et « L'atelier de la Chouette Zébrée » qui ont fait le plein !

À VENIR

Ne manquez pas le Duo Résonances !

Venez apprécier ce très beau concert de flûte et guitare proposé par la Commission Culture et manifestations et donné par le Duo Résonances alias Gilles SANDOZ (guitare) et Yohann EGRET (flûte).

Il se déroulera le samedi 11 mars prochain à 20 h à l'église Saint-Siméon-le-Stylite. L'événement est gratuit, ouvert à tous. Il vous suffit de réserver votre place au préalable sur Citymag Bouliac à partir du 1er février. Ce duo hors pair vous proposera de voyager en musique avec des escales en Espagne, Inde, Balkans, Argentine, Brésil, Irlande et Japon. Dépaysement garanti !

MAJORITÉ

La continuité et le changement

Une nouvelle année, c'est l'occasion pour l'équipe de la majorité municipale de formuler et présenter des vœux de bonheur, de partage chaleureux et de bonne santé pour tous les Bouliacais.

Ce changement d'année, c'est aussi un point d'étape au milieu du gué, entre l'élection de 2020 et la fin de la mandature.

Alors qu'il nous a régulièrement été reproché par les élus de la minorité de poursuivre une action unilatérale sans tenir compte des critiques et propositions contradictoires, nous n'avons pourtant jamais perdu de vue l'axe de notre action publique : s'inscrire dans la continuité de l'histoire de notre commune tout en nous adaptant aux changements. En acceptant le débat contradictoire et en intégrant toutes les opinions dans les travaux des commissions.

De la crise de la COVID à la crise énergétique, nous avons su faire face aux enjeux et aléas des dernières années sans renoncer à notre cap, ni poursuivre de multiples directions sans issue.

La conduite des grands projets et travaux d'aménagement du centre-bourg, maitriser l'urbanisme sans freiner le nécessaire développement de Bouliac, inscrire la préoccupation écologique et préserver notre patrimoine environnemental dans notre action, diversifier l'offre culturelle de la ville sont autant d'engagements que nous avons pris pour ne citer que ceux-là. Ils sont déjà visibles et mesurables.

La construction du budget 2023 nous a amenés à effectuer des choix responsables, en conservant la volonté farouche de proposer un service de qualité aux Bouliacaises et aux Bouliacais.

Cette année encore, nous nous impliquerons avec toute l'énergie, l'anticipation comme la réactivité et l'audace nécessaires pour faire des choix équilibrés. Pour nous, élus de la majorité, chercher la réussite, même modeste, sera toujours préférable aux grandes ambitions ratées.

elusmajorite.bouliac@gmail.com

MINORITÉ

2023 : Construire l'avenir ensemble

Chères Bouliacaises, Chers Bouliacais, en ces premiers jours de 2023, toute l'équipe d'Écrivons Bouliac Ensemble vous souhaite une belle et heureuse année. Qu'elle vous apporte la santé, la joie et qu'elle voit la réalisation de vos espoirs et projets.

Cette année encore, nous continuerons d'agir pour vous au sein du conseil municipal et pour que les décisions y soient prises dans l'intérêt général. Nous poursuivrons aussi nos échanges avec vous, comme nous l'avons fait dans notre premier numéro de l'écho Bouliacais en novembre dernier, et la réunion publique qui a suivi.

En effet, la clarté et la transparence des positions sont les points essentiels de notre engagement et nous maintiendrons l'organisation de moments d'échanges avec vous pour expliquer les décisions, vous écouter, partager vos idées et vos projets.

L'année 2023 ne va pas manquer de sujets sur lesquels nous pourrons vous solliciter : situation financière de la commune et économies indispensables, reconstruction de la salle des fêtes, bon aboutissement du projet Vettiner, évolution de la commune face aux projets urbanistiques... Nous serons également à l'écoute de toutes les questions dont vous souhaiterez débattre, même celles que la majorité n'aborde pas franchement.

Vous pouvez compter sur notre motivation intacte à vous servir et à défendre la nécessité de construire ensemble l'avenir de notre commune. Nous émettons ainsi le souhait que l'année 2023 soit celle où la parole sera enfin donnée aux Bouliacaises et Bouliacais.

Nous vous renouvelons tous nos voeux et restons à votre disposition,

Bien à vous,

ecrivonsbouliacensemble@gmail.com

VIE PRATIQUE

→ C'EST NOUVEAU ! DES AIRES DE SERVICES POUR VÉLOS ET DU FREE FLOATING À BOULIAC

Mais au fait... c'est quoi le "free floating" ? Ce sont des solutions de mobilité électrique (vélos, trottinettes, scooters...) en libre-service, sans station, disponibles partout dans la commune d'implantation à toute heure de la journée.

Dispositif

À Bouliac, il a été décidé d'implanter en partenariat avec la société TIER des zones de gonflage et de free-floating pour une flotte composée de :

→ **25 vélos** → **4 trottinettes** → **7 scooters**

Implantation

5 lieux ont été retenus : **secteur du centre commercial** à l'intersection de la Route du Bord de l'Eau et du quai de la Souys. Sur la piste cyclable, une station de gonflage est installée et une aire avec vélos et trottinettes sera implantée sur l'îlot à proximité de l'arrêt de bus.

Idem **secteur du Pont de Bouliac** à l'intersection de la Côte de Bouliac et de la Route de Latresne avec des scooters à disposition sur le trottoir à proximité de l'arrêt de bus. **Secteur du Château du Pian** sur l'Avenue de la Belle Etoile à proximité du giratoire d'entrée de la commune à côté du terminus de bus une station de gonflage et des vélos et trottinettes seront installés.

Un dispositif identique complété de scooters sera déployé **secteur du centre-ville** à proximité des équipements sportifs sur le parking existant en prolongement des places pour handicapés.

Enfin, **secteur du Domaine de Vialle,** une station de gonflage est implantée pas très loin de l'abri vélos existant proche des écoles.

Démarrage

Une partie du dispositif est déjà en place, l'ensemble sera fonctionnel courant février. En attendant, renseignez-vous via **l'appli TIER** (disponible dans l' App store ou Google Play) ou sur instagram **/tier.mobility**

ÉTAT CIVIL

→ NAISSANCES

TERIT Sydney
le 24/10/2022

LAVILLE Enzo
le 07/11/2022

→ DÉCÈS

MATHIEUX Marie-Christine
le 20/11/2022

N° D'URGENCE

SAMU 15

Police 17

Pompiers 18

Centre anti-poison
05 56 96 40 80

CHU de Bordeaux
05 56 79 56 79

SOS Médecins
05 56 44 74 74

Pharmacie de garde
3237 - 24h/24

Défibrillateurs
Centre culturel F. Mauriac
Salle Albert Rambaud
Salle Serge Breuil

Urgence EDF 0 810 333 033

Urgence eau 09 77 428 428

Urgence gaz 0 810 433 033

Commissariat de Cenon
05 56 38 52 52